



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 25 janvier 2016

Budget 2016 : le Président du Conseil départemental de l'Essonne porte plainte contre X

Lundi 25 janvier 2016, François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne (LR) porte plainte contre X afin d'établir toute la lumière sur la responsabilité passée de l'état des finances du département.

Le département de l'Essonne est dans une situation budgétaire catastrophique

Comme tous les départements de France, l'Essonne est confronté à un « effet de ciseaux » avec d'un côté les baisses de dotations de l'Etat et de l'autre l'augmentation des dépenses obligatoires de solidarité.

La dette consolidée du département et du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'élevait à 1 milliard d'euros en 2015 auquel il faut ajouter 108 millions d'euros de factures impayées par la précédente majorité de gauche, notamment aux établissements accueillant des personnes âgées, handicapées et les enfants placés (ASE). L'ancienne majorité sous-estimait les dépenses départementales d'environ 15 millions d'euros chaque année. Cela s'appelle de la cavalerie budgétaire.

« *La faillite n'est pas seulement financière. Elle est morale.* » explique François Durovray.
« *J'ai décidé de saisir la justice d'un dépôt de plainte contre X pour faire toute la lumière sur cette situation. Si la réalité de la situation budgétaire du département a été cachée aux Essonniens, il est temps que les responsabilités soient définies* ».

Des économies drastiques mais insuffisantes

La nouvelle majorité a présenté en Assemblée départementale un plan drastique d'économies à hauteur de 60 millions d'euros sur trois ans. Malgré des efforts considérables, ces économies n'auraient pas été suffisantes pour présenter un budget sincère et équilibré.

En dernier recours, le département est contraint d'augmenter la part de la taxe foncière qu'il perçoit faisant passer le taux de 12,69 à 16,37. Cela représentera une augmentation de 10% sur le montant total de la taxe foncière payée par les foyers assujettis.

Objectif de la nouvelle majorité : bannir l'insincérité budgétaire

Pour bannir l'insincérité budgétaire, le Conseil départemental de l'Essonne va engager une démarche expérimentale de certification des comptes. « *En plus de la certification des comptes, je vais également solliciter le Président de la Chambre régionale des comptes en vue d'un examen de gestion* » complète François Durovray.

Le budget 2016, qui a été voté à la majorité par l'Assemblée départementale, a la particularité d'être sincère, inférieur aux budgets des années précédentes et de présenter un plan d'économies qui a été étudié ligne à ligne. Tourné vers le soutien à l'emploi via l'investissement, il restaure des marges de manœuvre pour mener les politiques publiques que les Essonniens attendent.

Contact presse CD91 :

Shauna Grew – 06 77 01 89 92

sgrew@cg91.fr